AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-5-74 753496

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin technique n° 14 - 21 mai 1974.-

/VIGNE/

- Tordeuses de la grappe (Eudemis et Cochylis) :

Depuis notre bulletin précédent, le vol des papillons s'est poursuivi et les captures d'eudemis, surtout, ont été nombreuses dans les secteurs de Fronton (31), de Ste-Cécile (81) et assez importantes à St-Laurent et Cahuzac (81).

Des pontes ont été déposées sur les jeunes grappes et les éclosions commencées depuis quelques jours, vont atteindre leur maximum d'intensité.

En conséquence, uniquement dans les parcelles sensibles où l'on a constaté la présence de nombreux papillons, il est conseillé d'intervenir dès à présent (secteurs de Fronton, Ste-Cécile, St-Laurent) ou seulement au début de la semaine du 27 mai au 2 juin (secteur de Cahuzac s/Vère).

Ailleurs, il est inutile d'intervenir, les vols des papillons étant très faibles ou nuls.

- Mildiou :

La situation a peu évolué depuis l'envoi de notre dernier bulletin du 15 mai. Un petit foyer primaire a cependant été observé dans une vigne abandonnée du Frontonnais et aucun autre ne nous a encore été signalé ailleurs. Les conseils donnés le 15 mai sont donc toujours valables. N'intervenir que si une période pluvieuse est annoncée.

- Black-rot :

Les premières taches ont été constatées ; elles sont rares jusqu'à présent. Dans les foyers de cette maladie, d'autres sorties vont se produire dans les prochains jours. Se préparer à effectuer un nouveau traitement si des pluies sont annoncées.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Tordeuse orientale du pêcher (Protection des pousses) :

L'activité de l'insecte est très vive depuis quelques jours. Dans les pépinières et les jeunes vergers en formation, il est conseillé d'effectuer une seconde application environ 10 jours après celle recommandée dans le bulletin du 15 mai.

- Carpocapse des prunes et Rouille du prunier :

L'activité sexuelle du carpocapse des prunes est très importante. En conséquence, les indications du précédent bulletin sont toujours valables.

- Cylindrosporiose (Anthracnose) du cerisier :

Sur les variétés dont la récolte interviendra avant 15 jours, traiter avec un produit à base soit de bénomyl (30 g MA/hl), soit de dithianon (50 g MA/hl).

Sur les autres variétés dont la récolte ne commencera pas avant 15 jours, on

P. 123

pourra employer, outre les deux produits déjà cités : doguadine (80 g MA/hl), folpel 100 g MA/hl), oxyquinoléate de cuivre (50 g MA/hl) sauf en pépinière pour ce dernier produit.

/NOYER/

- Bactériose :

La plupart des variétés de noyers approchent ou ont atteint le stade de la floraison des fleurs femelles, stade F.F2 particulièrement sensible aux attaques de la bactérie.

En conséquence, il est nécessaire d'assurer une bonne protection des vergers durant cette période. Appliquer un nouveau traitement cuprique dès réception.

Protéger également la jeune végétation des arbres ayant subi des dégâts du gel lors de la nuit du 4 au 5 mai.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon :

Surveiller les cultures et intervenir contre les pucerons avec un produit aphicide autorisé en cultures légumières. Ne traiter que les foyers.

- Pomme de terre :

Le doryphore est très actif et des pontes nombreuses sont déposées depuis quelques jours.

Attendre, pour traiter, que les larves atteignent la grosseur d'un grain de blé.

Employer l'un des produits cités dans la liste des pesticides homologués ou en autorisation provisoire de vente au 1er janvier 1974.

BALMA, le 22 mai 1974.-

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",
P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES",
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-